

Bulletin de soutien

L'association Carillons en Pays d'Oc, déclarée au journal officiel et reconnue d'intérêt général, certifie sur l'honneur que votre don ouvre droit à la réduction d'impôt (cf. article 200 du CGI).

Pour les particuliers, votre don est déductible à hauteur de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable, par exemple un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire, par exemple un don de 200 € = 120 € d'économie d'impôt.

- Oui, je fais un don libre de€
- Oui, je fais un don pour l'achat de la cloche, mon don est de €. J'ai bien noté que je pourrai faire inscrire un texte sur la cloche.

- par chèque à l'ordre de l'association Carillons en Pays d'Oc
- en numéraire
- par virement

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus. A cette fin, nous vous prions de compléter ci-dessous vos coordonnées.

Nom et Prénom :
Adresse :
Code postal et Ville :
Téléphone :
Mail :

- Je souhaite que mon nom apparaisse sur la liste des donateurs.

Date : Signature :

A renvoyer chez le trésorier de Carillons en Pays d'Oc :

Jean-Pierre Carme 45 route de Sémalens 81710 SAIX

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Agrandissement du carillon de Saint Léon



Un projet porté par :

- la Mairie de Saint Léon
- l'école de musique de Saint Léon
- l'Association Carillons en Pays d'Oc



Dans le clocher de l'église de Saint Léon, somnolait depuis de nombreuses années, un petit carillon de dix cloches. Depuis la disparition du clavier manuel, seule la sonnerie de l'angélus signale qu'il y a ici un petit instrument mélodique datant du XIX^e siècle.

La création, en 2014, d'une classe de carillon par Maël Proudom au sein de l'école de musique, a suscité la volonté de remettre en service cet ensemble campanaire.

Se retroussant les manches, plusieurs membres de l'Association « Carillons en Pays d'Oc » se sont mobilisés pour que ce carillon chante à nouveau comme par le passé.

Deux claviers ont ainsi été réalisés, un pour l'école de musique, qui sert à l'étude du carillon, le second installé dans le clocher. Ce dernier est à présent relié aux cloches et permet un jeu manuel que n'autorise pas le système électrique.

Désormais, les élèves de l'école de musique peuvent jouer le carillon ressuscité de Saint-Léon en attendant une future extension à deux octaves qui fera entrer dans la cour des grands cet instrument voulu et légué par nos prédécesseurs.

René Roques
Adrien Parret
Maël Proudom
Jean-Pierre Carme
Autour du nouveau clavier



Le projet

Notre carillon est donc composé de 10 cloches. Nous souhaitons l'amener à 23 cloches par la fonte de 15 nouvelles cloches (2 cloches sont à refondre pour une meilleure unité de l'ensemble final).

Faire vivre le patrimoine local est une chose, le faire évoluer en est une autre. Ce projet peut paraître bien ambitieux, mais nous espérons que les Saint Léonnais sauront (comme leurs prédécesseurs l'avaient fait à leur époque en installant ces 10 cloches) saisir cette opportunité afin de laisser un héritage culturel d'aujourd'hui aux générations futures!

Et concrètement, comment ça marche ?

Deux solutions s'offrent à vous :

- vous pouvez effectuer un versement d'un montant libre pour soutenir le projet, votre nom apparaîtra sur la liste des donateurs si vous le désirez.

- vous pouvez choisir de financer une cloche ou plusieurs (en famille, entre amis, pour le quartier, etc...). Votre nom apparaîtra sur la liste des donateurs si vous le souhaitez et vous pourrez faire graver un texte sur la cloche (dans la limite de 70 lettres pour la première cloche, et 20 lettres pour toutes les autres).

Tarifs

Note	Poids	Nombre de lettres	Tarif
Do#4	215 kg	70	10000€
Mi4	178 kg	20	8000€
Fa4	155 kg	20	7000€
Fa#4	120 kg	20	5500€
Sol4	115 kg	20	5000€
Sol#4	105 kg	20	4500€
La4	92 kg	20	4000€
La#4	85 kg	20	3500€
Si4	75 kg	20	3000€
Do5	65 kg	20	2800€
Do#5	64 kg	20	2600€
Ré5	55 kg	20	2400€
Ré#5	46 kg	20	2000€
Mi5	43 kg	20	1800€
Fa5	42 kg	20	1500€